

GÉNOMIQUE|TESTS DE DIAGNOSTIC |GÉNÉTIQUE|R&D

Genomic Vision éligible au PEA-PME

Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV / éligible PEA-PME), société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement de tests de diagnostic de maladies génétiques et de cancers, reposant sur le procédé du peignage moléculaire de l'ADN, déclare à Euronext son éligibilité au dispositif fiscal PEA-PME dont le décret d'application a été publié au Journal Officiel le 4 mars 2014 (décret n°2014-283) et qui est entré en vigueur le 6 mars 2014.

Pour être éligibles au PEA-PME, les titres doivent avoir été émis par une entreprise qui répond aux critères suivants à savoir :

- être une société de moins de 5 000 salariés ;
- dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros ou le total de bilan à 2 000 millions d'euros.

Ce dispositif d'épargne bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) classique, devra intégrer 75% de titres de PME et ETI, dont 50% en actions, sans dépasser 75 000 euros (150 000 euros pour un couple). Ce dispositif d'épargne est cumulable avec un PEA de droit commun et chaque contribuable ne peut être titulaire que d'un PEA-PME.



A PROPOS DE GENOMIC VISION

« Spin-off » de l'Institut Pasteur, Genomic Vision, est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans la mise au point de tests d'aide au diagnostic de maladies génétiques et de cancers. Sur la base du « peignage moléculaire », technologie innovante de visualisation directe des molécules individuelles d'ADN, Genomic Vision détecte les variations quantitatives et qualitatives du génome à l'origine de nombreuses pathologies graves. Ayant bénéficié du soutien financier de l'Institut Pasteur, SGAM AI, Vesalius Biocapital et Quest Diagnostics, la Société développe un solide portefeuille de tests, ciblant notamment les cancers du sein et du colon. Depuis 2013, la Société commercialise le test CombHeliX FSHD pour la détection d'une myopathie délicate à déceler, la dystrophie facio-scapulo-humérale (FSHD), aux Etats-Unis, grâce à son alliance stratégique avec Quest Diagnostics, le leader américain des tests diagnostiques en laboratoire, et en France.

A PROPOS DU PEIGNAGE MOLÉCULAIRE

La technologie du peignage moléculaire de l'ADN améliore considérablement l'analyse structurale et fonctionnelle des molécules d'ADN. Des fibres d'ADN sont étirées sur des lamelles de verre, comme « peignées », et alignées uniformément sur l'ensemble de la surface. Il devient ensuite possible d'identifier des anomalies génétiques en localisant des gènes ou séquences spécifiques dans le génome du patient par un marquage avec des balises génétiques, une technique développée par Genomic Vision et brevetée sous le nom de Code Morse Génomique. Cette exploration du génome entier à haute

résolution en une simple analyse permet une visualisation directe d'anomalies génétiques non détectables par d'autres technologies.

Pour en savoir plus : www.genomicvision.com

CONTACT

Genomic Vision

Aaron Bensimon
Cofondateur, Président du Directoire
Tél. : 01 49 08 07 50

investisseurs@genomicvision.com

NewCap.

Relations Investisseurs & Communication
Financière
Dušan Orešanský / Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 94 92

gv@newcap.fr



AVERTISSEMENT

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions GENOMIC VISION dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier,

le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de GENOMIC VISION ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de GENOMIC VISION n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et GENOMIC VISION n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.